

fiche technique

FR

Spécifications produit

Revêtement de sol en bois avec un placage en chêne	EN 14342	DoP ORWD2025
Dimensions	Lame	1220 x 172 x 7,8 mm
	Boîte	12 lames / 2,52 m ² / 16,37 kg
	Longueur imbriquée	12 complètes
	Palette	35 boîtes / 88,13 m ² / 597,86 kg
Densité	EN ISO 23996	+/- 910 kg/m ³
Mode de pose	ISO 24334	Drop Lock (flottant ou collé)
Parement		1 mm chêne européen (Quercus Robur / Quercus Petraea)
Gradation du bois		Rustique A
Surface		Légèrement brossé
Chanfreins		Micro-rainure 4V
Niveau de brillance	60°	6,4%
Finition		Vernis mat Bona
Conditions de garantie	Usage résidentiel Usage commercial	20 ans 15 ans
Application	EN 14354	Classe 33



Propriétés produit

Propriété	méthode	req. min.	résultat
Emissions dans l'air intérieur			A+, Floorscore
Réaction au feu	EN 13501-1		Dfl-S1
Résistance à la glissance	EN 13893		DS (≥ 0,30)
Emission Formaldéhyde	EN 717-1	≤ 0,062 mg/m ³	0,003 mg/m ³
Contenu Pentachlorophénole	EN 12673	< 5 ppm	< seuil de detection
Chauffage au sol	EN 12667	R < 0,15 m ² K/W	R = 0,051 m ² K/W OK (max +28°C) + collé
Résistance aux impacts	EN 14354	EC0	EC3
Résistance aux agents chimiques	EN 13442		5 (aucun changement visuel)

Plus d'infos sur le nettoyage et l'entretien : www.lamett.eu



The mark of
responsible forestry
FSC® C151862

rustique A

FR

Description de la sélection

Structure	Légèrement brossé
Choix	Légèrement rustique
Variation de couleur	Medium
Noeuds sain	Autorisé; Ø ≤ 40 mm
Noeuds mastiqués	Autorisé; Ø ≤ 15 mm
Ecorce	Pas autorisé
Aubier	Max 15% 1/3 de la longueur
Fente en bout	Autorisé; < 2x100 mm
Fente	Autorisé; < 2x200 mm
Trou d'insecte à piqûre	< 1 mm de large, mastiqué; max 5
Moisissure	Pas autorisé
Bleuissement/jaunissement	Pas autorisé
Coeur sain	Pas autorisé
Marquage de machine	Pas autorisé



Cette image est une indication de la classification telle que décrite.

Description de bois — 2 critères

Noeuds

Allant d'un parquet sans noeuds jusqu'à des lames avec de plus en plus de gros noeuds



Variation de couleur

Peu de variation de couleur/aubier jusqu'à une variation de couleur/aubier plus élevée

